



République Française
Département SEINE ET MARNE
CCAS de Bourron Marlotte

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Séance du 22/03/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
9	7	8

Vote
A l'unanimité
Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture

Le : 23/03/2023

Et

Publication ou notification du :

23/03/2023

L'an 2023, le 22 Mars à 18:30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale Commune de CCAS de Bourron Marlotte s'est réuni à la Salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur VALENTE Vitor, Maire-Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux membres le 08/03/2023.

Présents : M. VALENTE Vitor, Maire-Président, Mmes : BISCHOFF Laurence, BRUDER-CAUQUIL Marie-Claude, CERCEAU Christelle, JUSSEAU Françoise, PACTON Stéphanie, M. SIMONNET Rémy

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme HAMEL Catherine à Mme PACTON Stéphanie

Excusé(s) : M. CAHEN Yves

A été nommé(e) secrétaire : Mme BISCHOFF Laurence

CC2023_02 – Adoption du Compte de Gestion pour 2022

Il est **rappelé** que le compte de gestion est un document de contrôle comptable, établi par le trésorier, qui retrace l'ensemble des opérations constatées.

Le compte de gestion doit parfaitement concorder avec le compte administratif et il doit être voté préalablement au compte administratif.

Il est **demandé** aux membres du Conseil d'Administration de constater l'identité des résultats et **d'approuver** le compte de gestion 2022 du CCAS.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration **adopte** à l'unanimité le compte de gestion 2022 du CCAS.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

A Bourron-Marlotte, le 23/03/2023
Le Maire-Président,
Vitor VALENTE



N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 077034

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC FONTAINEBLEAU

ETABLISSEMENT : CCAS BOURRON MARLOTTE

Résultats budgétaires de l'exercice

34000 - CCAS BOURRON MARLOTTE

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)		40 254,68	40 254,68
Titres de recette émis (b)		32 480,00	32 480,00
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)		32 480,00	32 480,00
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)		40 254,68	40 254,68
Mandats émis (f)		29 867,34	29 867,34
Annulations de mandats (g)		133,17	133,17
Depenses nettes (h = f - g)		29 734,17	29 734,17
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		2 745,83	2 745,83
(h - d) Déficit			

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 077034

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC FONTAINEBLEAU

ETABLISSEMENT : CCAS BOURRON MARLOTTE

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

34000 - CCAS BOURRON MARLOTTE

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement	8 254,68		2 745,83		11 000,51
Fonctionnement	8 254,68		2 745,83		11 000,51
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	8 254,68		2 745,83		11 000,51

Envoyé en préfecture le 23/03/2023

Reçu en préfecture le 23/03/2023

Publié le

ID : 077-267702611-20230322-CC2023_02-DE

